

piques ; conditions de ces concours. — L'émotion sportive, source d'inspiration pour l'homme de lettres.

MUSIQUE. — Orchestres et chœurs de plein air. — Répertoire. — Rythmes et alternances. — Fanfares. — Conditions d'un concours musical olympique.

PEINTURE. — Silhouettes individuelles et aspects d'ensemble. — Possibilité et conditions d'un concours de peinture olympique. — Aide apportée à l'artiste par la photographie instantanée.

SCULPTURE. — Attitudes et gestes athlétiques dans leurs rapports avec l'art. — Interprétation de l'effort. — Objets donnés en prix : statuettes et médailles.

Les adhésions les plus chaleureuses sont parvenues de tous les points du globe aux organisateurs. Partout où l'on pense la lecture de ce programme paraît avoir éveillé un écho sympathique et l'on peut dire avec certitude que la deuxième étape n'est pas seulement atteinte : elle est franchie.



LA RENAISSANCE OLYMPIQUE

L'Indépendance Belge a publié récemment cet article de M. Pierre de Coubertin. Nous le reproduisons à la demande de plusieurs de nos lecteurs parce qu'il résume l'œuvre entreprise et aussi parce qu'un démenti est nécessaire à certaines assertions mensongères qui ont été émises en Grèce dernièrement.

Pourquoi j'ai rétabli les Jeux olympiques ?... La réponse est simple. Pour ennoblir et fortifier les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne. Entendons le terme *éducatif* dans son sens le plus large. La période qu'il évoque chevauche sur l'adolescence et sur l'âge mûr. Elle va de 14 à 30 ans. Avant 14 ans, vous commencez l'éducation musculaire d'un garçon ; mais lui ne peut guère entreprendre cette éducation sportive qu'il devra faire lui-même — à la fois maître et élève — et qui est plus morale encore que physique tant la contrainte, la volonté, l'abnégation et le calcul y dominant. De pareilles qualités poursuivies à travers le jeu des membres se tra-

vaillent bien jusqu'à 30 ans — et même au delà. Comme, d'autre part, elles représentent ce dont la société contemporaine a le plus besoin et ce que cette société acquiert le plus malaisément, il valait qu'on fit un effort pour élargir la route des sports et faciliter leurs progrès.

Des dangers les menaçaient. D'abord, la vogue qui les soutenait pouvait venir à manquer. La vogue est un souffle passager auquel succède en général le calme plat. Ensuite, l'argent risquait de les corrompre ; le music-hall et l'hippodrome les guettaient. Il m'apparut que le remède se trouvait dans un internationalisme prestigieux. Internationaliser une institution pareille, c'est lui assurer un brevet de longue vie ; si l'intérêt faiblit alors sur un point, il se rallume sur un autre et, l'émulation aidant, l'instinct sportif ne risque plus de s'éteindre ; il circule puissamment. Quant à la dignité, il s'agissait de la chercher dans le seul sanctuaire que, de nos jours, les hommes honorent vraiment — l'histoire — et d'y trouver le piédestal indiscutable où jucher les sports. Les Jeux olympiques étaient indiqués ; quoi de plus illustre, de plus attrayant, de plus admiré ?

L'auditoire auquel je fis, pour la première fois, confidence de ce projet se trouvait réuni, un soir de novembre 1892, dans l'amphithéâtre de la vieille Sorbonne oh combien d'entre nous s'étaient escrimés en discours latin sous les regards plâtreux de Fénelon et de Bossuet aux fins d'obtenir un parchemin signé de Jules Ferry ou de René Goblet. Ce soir-là, Georges Bourdon conférençait sur les sports dans l'antiquité ; J. J. Jusserand, aujourd'hui ambassadeur à Washington, sur les sports au moyen âge, et moi-même, sur les sports modernes. C'était à l'occasion d'une festivité de l'Union des sports athlétiques et, comme nous ne doutions de rien, nous avions demandé au grand-duc Wladimir de la présider.

L'idée du rétablissement des Jeux olympiques parut singulière ; les uns croyaient voir déjà circuler des bicyclettes à travers les portiques restaurés d'Olympie et les autres pensaient à une restitution de cortèges eurythmiques devant un Jupiter en carton. Impossible de dissocier du premier coup toutes ces idées emmêlées. On commença à comprendre quand, le 16 juin 1894, le congrès international s'ouvrit dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne — la nouvelle Sorbonne, cette fois. Le baron de Courcel, qui présidait, prononça un fort beau discours, Jean Aicard lut un poème et sous la direction de Gabriel Fauré, des choristes et des harpistes

de l'Opéra exécutèrent l'hymne à Apollon récemment découvert dans les ruines de Delphes et que Théodore Reinach commenta savamment. Le congrès m'avait donné pendant huit mois beaucoup de soucis. J'avais été le préparer à Londres et à New-York. Pour une œuvre pareille, il fallait bien l'appui de l'Angleterre et des Etats-Unis ; l'athlétisme continental n'était encore qu'un mince adolescent parfaitement dédaigné par son grand frère anglo-saxon. Quant on sut qu'il y aurait des délégués anglais et américains, le succès fut assuré et les autres arrivèrent nombreux,

Le congrès de la Sorbonne dura huit jours ; il aborda beaucoup de questions et en résolut quelques-unes. Mais surtout il accepta à l'unanimité l'idée de célébrer désormais tous les quatre ans, et tour à tour dans les différents pays, des Jeux olympiques comprenant toutes les formes d'exercices en usage dans l'univers civilisé. Un comité international permanent fut créé pour veiller aux destins de l'institution.

C'est le même comité qui, fortifié et agrandi, groupe aujourd'hui les représentants de vingt-deux nations et dont la présidence est, —je l'atteste,—une des fonctions les plus intéressantes et les plus agréables qu'on puisse être appelé à remplir. Grouper des hommes comme ceux qui le composent, c'est avoir affaire à une élite internationale dans la parfaite acception du mot. Etre invité à les assembler tantôt sous les lambris élégants de l'Automobile Club de France, tantôt sous les voûtes solennelles de Mansion House ou du palais des Académies de Bruxelles, c'est assurer à leurs réunions des cadres dignes de ceux qui y prennent part, dignes aussi de l'objet de leurs délibérations. Il ne m'appartient pas de détailler ce que la collaboration amicale de nos collègues d'une part et, de l'autre, la bienveillance répétée de la plupart des souverains ou chefs d'Etat nous ont permis d'accomplir; nous voulons aller encore beaucoup plus loin.

L'originalité du Comité International réside dans son indépendance. Il ne doit pas y avoir de par le monde un comité qui soit plus indépendant que le notre ; il n'en est peut-être pas qui le soit autant. Cela tient à sa permanence, à son mode de recrutement, à la façon dont il conçoit son rôle. Au lieu d'être composé de délégués, il se compose d'ambassadeurs. Si les grandes fédérations du monde désignaient des représentants pour en faire partie, comme maintes fois la proposition en a été formulée, toutes les rivalités de fait, toutes les querelles d'écoles, toutes les oppositions

d'intérêts qui se manifestent entre ces fédérations et qui ne sont pas toujours en soi une mauvaise chose, tout cela viendrait se répercuter au sein du comité et y créer du désordre et de l'impuissance. Le comité, au contraire, se considérant comme dépositaire de l'idée olympique et chargé de veiller à sa diffusion, se recrute lui-même et choisit ses membres de façon que leur compétence, leur situation sociale et leur liberté de jugement les protègent contre l'action des coteries ; élus, ils deviennent les ambassadeurs de l'Olympisme auprès de leurs pays respectifs.

Le Comité International a organisé deux grands congrès et assuré la célébration de trois olympiades. Le premier de ces congrès se tint en 1897 dans l'Hôtel de ville du Havre, sous la présidence d'honneur de M. Félix Faure, alors président de la République ; l'éloquence de Gabriel Bonvalot, du Père Didon et du Rév^d Laffan, délégué des headmasters d'Angleterre, y monta a des diapasons inusités. On a pu dire de cette assemblée chargée d'étudier et de fixer les rapports des exercices physiques avec la morale et l'hygiène, qu'elle « restaura l'union entre le muscle, le vouloir et la pensée ». Quant au second congrès, il eut lieu à Bruxelles le printemps dernier, sous la présidence d'honneur de S. M. le roi des Belges. Son succès fut complet. Deux cent cinq adhérents représentant vingt et une nationalités et parmi lesquels figuraient des délégués officiels des principaux Etats, approfondirent un programme technique d'une ampleur presque exagérée : les exercices physiques à l'école, au collège, à l'université, dans les districts ruraux, dans les centres urbains, pour les assistés et les internés, dans l'armée, aux colonies, entre nations. En outre de l'analyse des discussions, des travaux de la plus haute valeur signés du comte de Comminges, du général Dodds, du professeur Strehly, de M. Glandaz prirent place dans le compte rendu à côté de la conférence inaugurale de Marcel Prévost, « l'Esprit à l'école des sports ».

Le Comité International décerna à cette occasion les premiers diplômes olympiques dont les titulaires furent : le président Roosevelt, le docteur Nansen, Santos-Dumont et W.-H. Grenfell, devenu depuis Lord Desborough ; deux autres titulaires ne tarderont pas à compléter cette liste ; ce seront S. A. R. le duc des Abruzzes et le commandant Lancrenon. Le comité dispose également de la Coupe olympique récemment fondée par son président et dont la garde est attribuée chaque année à une société

de spart ou d'encouragement ; le nom de cette société est gravé ensuite sur le socle. Pour 1906, c'est le Touring Club de France qui inaugure la série.

Ce ne fut pas chose aisée que de mettre en branle la première olympiade, celle de 1896. Le congrès de 1894 l'avait attribuée comme de juste à la Grèce, et ce vote avait provoqué là-bas un grand enthousiasme. Tous les Hellènes s'y étaient associés depuis le roi Georges, approuvant par un remerciement chaleureux l'initiative du congrès, jusqu'aux gamins des rues qui, sur les places publiques d'Athènes et de Patras, commencèrent incontinent à dessiner le geste ancestral du lanceur de disque. Un seul homme se mit en travers, mais c'était un homme puissant ; il avait nom : Ch. Tricoupis et exerçait alors les fonctions de président du conseil des ministres. Le souvenir de tous les tracas que m'a personnellement donnés M. Tricoupis est encore présent à ma mémoire et, d'autre part, mon philhellénisme ne lui est pas très reconnaissant de la façon noble mais insuffisamment habile dont il a compris et défendu les intérêts de la Grèce; je n'arrive pas pourtant à lui en vouloir. C'était une figure très sympathique et, hors le sujet qui nous divisait, il était fort intéressant de converser avec lui de l'Europe et du monde dans le cabinet de travail fruste et vide de sa modeste maison tandis que des palikares indiscrets fumaient leur pipe sur les marches de l'escalier et qu'au premier étage, entourée de fleurs — son seul luxe — Mademoiselle Sophie Tricoupis poussait le dévouement fraternel jusqu'à recevoir les doléances des électeurs du ministre et à enregistrer leurs demandes.

M. Tricoupis avait une petitesse: toute idée qu'il n'avait pas conçue ou tout au moins remaniée, lui semblait détestable. C'est ainsi qu'il prit en grippe les Jeux olympiques, dès l'annonce de leur naissance ; il décida qu'ils n'auraient pas lieu. Ils eurent lieu parce que M. Tricoupis fut renversé et que M. Delyannis prit sa place. Si j'écrivais mes mémoires, j'aurais peut-être quelques anecdotes à conter sur cet événement mais je ne me crois pas en droit de mêler à un récit encore trop contemporain des personnalités qui ne m'y ont pas autorisé. Une fois M. Tricoupis disparu, tout alla sur des roulettes, grâce surtout à S. A. R. le prince royal de Grèce — si bien que les tricoupiques, dont leur chef avait fait des adversaires déclarés des Jeux, en devinrent les plus chauds partisans.

Moins encore puis-je parler des incidents auxquels donna lieu la seconde olympiade, celle de 1900. Un Tricoupis français se trouva là pour y faire obstacle ; des négociations singulières se nouèrent et se dénouèrent. Des oppositions intéressées ou jalouses surgirent à l'improviste. 1904 nous en dédommagea. Dès le premier jour du rétablissement des Jeux, il avait été à peu près convenu que la troisième olympiade serait américaine. Chicago s'inscrivit et commença de grandioses préparatifs. Sur ces entre-faites, l'exposition du centenaire de la Louisiane se mit en retard ; il fallut l'ajourner à 1904. Saint-Louis demanda les Jeux. Chicago, malgré quelque résistance, reconnut le bien-fondé des arguments présentés en faveur du transfert. Le Comité International, auquel il appartenait de trancher la question, prit l'avis autorisé du président Roosevelt et décida que la troisième olympiade aurait lieu à Saint-Louis.

Elle fut brillamment célébrée : les concurrents européens se sont plaints volontiers d'avoir été noyés dans le flot de l'athlétisme américain. L'inconvénient était à prévoir ; encore sont-ils mal venus à se plaindre puisqu'ils rapportèrent plusieurs championnats, et l'on sait que le sport transatlantique ne se recommande pas seulement par la quantité mais surtout par la qualité. Les Jeux olympiques de Saint-Louis compteraient assurément parmi les mieux réussis s'ils n'avaient pas été annexés à une exposition universelle ; un pareil voisinage ne saurait leur convenir et ne se répètera plus, ni en 1908, ni ultérieurement. L'expérience à cet égard est suffisante.

De même que l'antiquité avait connu des séries distinctes de réunions périodiques : Jeux olympiques, pythiques, néméens, de même le monde moderne possède déjà plusieurs séries d'olympiades qui s'entrecroisent et se complètent. Les récents Jeux d'Athènes sont les premiers d'une série qui s'intercalera désormais entre les olympiades primitives. Celles-ci seront célébrées par conséquent en 1906, 1910, 1914, 1918, etc. Par ailleurs, des olympiades boréales ont été fondées il y a peu d'années pour les sports d'hiver ; elles ont lieu tous les deux ans, au mois de février, alternativement à Stockholm et à Kristiania. Souhaitons que la rupture politique ne se double pas d'une rupture sportive laquelle, en tous cas, ne serait que momentanée. Ainsi le mouvement olympique amorcé en 1894 affirme sa vitalité et assure son avenir.

Nous avons donc lieu d'être satisfaits. Mais on pourrait faire

mieux et on y arrivera. L'olympiade moderne, il fallait avant tout la créer ; maintenant il faudra l'épurer. Elle met en mouvement trop d'activités étrangères aux sports, trop d'ambitions à côté ; on vient à elle pour accrocher quelque bout de ruban ou bien on se sert d'elle dans un but d'avantage personnel, électoral ou autre. Des incompétences variées s'efforcent de la sorte de travailler à son organisation et lui nuisent. On complique ses rouages ; on rend aussi sa célébration trop coûteuse. Les bureaucraties instituées et les sommes dépensées à Athènes en 1896, à Saint-Louis en 1904 sont hors de proportion avec les résultats atteints. A ce compte-là, aucune ville de second rang n'oserait entreprendre d'organiser une olympiade. Rien pourtant d'effrayant dans cette entreprise. Tels qui y dépensent un million en seraient parfaitement bien sortis avec 150.000 ou 200.000 francs mais à la condition de ne pas voir trop grand et de savoir utiliser les ressources matérielles et morales qu'offrent les sociétés locales ; à la condition surtout de savoir unir ces sociétés en un faisceau laborieux au lieu qu'elles se divisent en factions rivales et se combattent les unes les autres ; une semblable union est ardue à rendre permanente mais pour une olympiade il suffit de la réaliser passagèrement.

L'olympiade moderne a un second défaut dont elle se corrigera plus aisément que du premier. Son programme est incomplet. Beaucoup n'ont pas figuré en 1896, en 1904 et manquent à nouveau aux Jeux d'Athènes. En 1900, au contraire, la plupart ont donné lieu à d'intéressants concours. La nature parfois en est coupable ; c'est ainsi que le sol de la Grèce est peu propice aux jeux équestres ou au football et que les routes, dans certains pays, ne se prêtent pas aux courses d'automobiles tandis qu'ailleurs ce sont de bons champs de courses nautiques, aviron ou yachting, dont on se trouve privé. Avec de la bonne volonté, toutefois, et de l'ingéniosité, on peut remédier à ces *drawbacks*.

Du reste, ce n'est là qu'un côté de la question. Quand même l'olympiade serait déjà aussi complète au point de vue technique que ses fondateurs le désirent et qu'elle doit l'être, il lui manquerait encore ce que possédait sa devancière, l'heureux commerce des lettres et des arts venant contribuer à son triomphe et l'embellir. N'y a-t-il donc aucun moyen de restaurer cela ? C'est une question qui sera prochainement soumise aux délibérations d'une assemblée compétente et je serais bien étonné s'il ne sortait pas de son effort une formule appropriée aux besoins du jour et sus-

ceptible de satisfaire aux exigences des artistes et des lettres, lesquels — maîtres du monde aujourd'hui ou du moins maîtres honoraires — n'aimeraient guère, sans doute, que les sports eussent l'air de les prendre à la remorque.

Et puis, il restera encore un dernier pas à franchir. L'athlète jugé digne de paraître dans le stade d'Olympie n'était pas seulement un *entraîné* ; c'était un *purifié*. Il avait subi un examen moral aussi sévère que son examen musculaire. On avait élevé son esprit vers les sommets et divinisé en quelque sorte son ambition. A cet égard, tout est changé parmi nous. L'opinion envisagerait avec une ironie méprisante — et elle aurait raison — toute tentative pour rénover des formes abolies. D'un autre côté, chacun sent qu'il y a quelque chose à faire. Des Jeux olympiques, mais tout le monde peut en créer. Une municipalité dont les électeurs affectionnent les spectacles brillants, un journal anxieux d'accroître par un coup de réclame le nombre de ses lecteurs, un syndicat désireux de « lancer » une localité et d'y attirer l'exode des touristes cosmopolites, peuvent prendre l'initiative de fêtes dans lesquelles tous les sports seraient représentés ; c'est un peu ce qui s'est passé, à différentes reprises, ces années-ci. Mais les organisateurs de tels concours seront toujours obligés de se montrer peu scrupuleux pour l'admission des jeunes hommes qui désirent y figurer. La véritable olympiade internationale sera celle dans laquelle chaque nation se trouvera représentée par une élite de ses fils, irréprochables dans leur amateurisme, vrais Bayards du sport, sans peur et sans reproche. Je concède que ce sont là des idées un peu nouvelles et que le public n'est pas encore assez préparé à admettre. Mais laissons faire le temps ; il travaille dans ce sens. Il faudra d'abord que l'amateurisme, de chose mesquine et déraisonnable qu'en font nos définitions présentes devienne ce qu'il doit être : une chevalerie large et noble. Alors, on nous comprendra et on nous suivra.

Pour ma part, en tous les cas, je ne jugerais pas mon œuvre achevée, si je laissais le char de l'olympiade moderne là où il se trouve actuellement, c'est-à-dire à mi-côte.
